

PREPARATION AUX CONCOURS ADMINISTRATIFS DE CATEGORIES A ET B

Objectifs et compétences développées

Acquérir les méthodes et les connaissances nécessaires pour se présenter aux épreuves d'admissibilité communes aux concours des catégories A et B des fonctions publiques territoriales et d'Etat.

Public et conditions d'accès

- Candidats aux épreuves d'un concours interne ou externe de recrutement des agents de catégorie A du corps des fonctionnaires de l'Etat ou du territoire.
- Titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme homologué de niveau IV, agents publics de catégorie C, salariés ou demandeurs d'emploi candidats aux épreuves d'un concours interne ou externe de recrutement des agents de catégorie B du corps des fonctionnaires de l'Etat ou du territoire.

Débouchés

Accès aux emplois des fonctions publiques

Organisation pédagogique : Cours du soir

Cursus

1. Atelier d'expression écrite (30h)

A. Epreuves sur dossier ou documents (15h)

Entraînement au résumé, à la note de synthèse, au rapport et correction des devoirs réalisés.

B. Epreuves de composition (15h)

Entraînement à la dissertation, au commentaire de culture générale ou juridique et correction des devoirs réalisés.

2. Atelier de conversation avec le jury (20h)

A. Méthodologie des épreuves orales (2h)

B. Mise en situation (18h)

Entraînement à la conversation à partir d'un texte, savoir se présenter, donner son point de vue, argumenter, convaincre, adapter son comportement face au jury.

Analyse critique de la prestation du candidat

3. Atelier de droit public (30h)

A. Droit constitutionnel et institutions politiques (10 h)

Notions générales sur les institutions politiques

Les institutions politiques actuelles

B. Droit administratif et institutions administratives (20 h)

L'organisation administrative et territoriale de la France

La juridiction administrative et le contentieux administratif

L'action administrative et le principe de légalité

La fonction publique

Les interventions de la puissance publique en matière immobilière

Le contenu de la formation pourra être adapté en fonction du public et des concours préparés.

Durée totale : 80 heures

Validation : Attestation de formation sous réserve d'assiduité

Frais de formation

Prestation complète : 110 000 F

Ou à la carte :

- **Atelier écrit** : 50 000 F
- **Atelier oral** : 30 000 F
- **Atelier Droit public** : 50 000 F

➤ **EQUIPE PEDAGOGIQUE**

Responsable pédagogique :

Patrick FAVRO

Maître de conférences en
Langues et littératures anglaises
et anglo-saxonnes à l'UPF

Intervenant :

Pascale GARRETA MITON

Professeure certifiée en
économie –gestion (patentée)

➤ **CALENDRIER**

**Formation ouverte
à la demande pour un
minimum de 10 inscrits
par atelier**

➤ **LIEU DE FORMATION**

**Campus d'Outumaoro,
Université
de la
Polynésie française**